

Service de veille commun

Référence : Piché, A. « L'espion qui venait du CRIQ ». *Commerce*, 102, 4, 2001.

Mots clés : veille; PME; industrie de la transformation du bois.

Contexte :

Une PME de transformation du bois a eu recours à un centre de recherche pour instaurer un processus de veille informationnelle au sein de son organisation.

Problème identifié :

Au fil des années, cette PME s'est rendu compte qu'elle ne disposait pas du temps et des ressources nécessaires à la mise en place d'un service de veille.

Causes du problème :

Quand elle est gérée par l'organisation même, une démarche de veille est souvent difficile à réaliser pour une PME, comme cela fut le cas pour cette entreprise de transformation du bois. Bien souvent, la mise en place d'un tel processus nécessite des ressources matérielles et des compétences spécialisées que les PME ne détiennent pas.

Objectifs à atteindre :

La PME voulait être à l'affût des changements et des développements de son industrie.

Solution envisagée :

La PME a fait appel au centre de recherche pour qu'il l'assiste lors de la mise sur pied d'un service de veille informationnelle.

Mise en œuvre de la solution :

Le centre de recherche voulait aider la PME à organiser sa démarche de veille pour que, par la suite, l'organisation puisse s'en occuper seule. Or, la PME ne pouvait assumer les coûts du service qui étaient trop élevés. La PME a donc dû trouver un autre moyen d'assurer une veille informationnelle de son secteur d'activité. Avec le soutien du centre, la PME s'est tournée vers une corporation de développement économique qui lui a suggéré d'établir un service de veille commun. La corporation a alors jumelé la PME avec quatre autres entreprises utilisant le bois comme matière première, tout en évitant qu'elles soient en concurrence les unes avec les autres. Ces entreprises recevraient des informations stratégiques communes, mais aussi des informations spécifiques à leur champ d'activité; ces informations d'intérêt avaient été déterminées au préalable lors de rencontres individuelles avec les représentants de chaque entreprise.

Résultats atteints :

Le jumelage d'entreprises œuvrant dans le même secteur d'activité pour la mise en place d'un service de veille commun était une première au Québec.